



Blagnac, le 6 avril 2020

M. Franck RIESTER
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 PARIS

Objet : Mesures envisagées pour palier aux conséquences du confinement sur le secteur de la Culture

Françoise LABORDE

*Sénatrice
de la
Haute-Garonne*

*Vice-présidente
de la
Commission Culture, Edu-
cation et Communication*

*Vice-présidente
de la
délégation
aux droits des
femmes*

Monsieur le Ministre,

Alors que le confinement contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 a été instauré par l'arrêté du 14 mars 2020, le monde de la Culture est à l'arrêt. Le secteur du spectacle vivant est frappé de plein fouet. J'ai pris connaissance de la mise en place, ce jour, d'une cellule d'accompagnement dédiée aux organisateurs des festivals face à la crise sanitaire du coronavirus, en y associant les autres ministères, les directions générales, les directions régionales des affaires culturelles et d'Outre-mer (festivals-covid19@culture.gouv.fr).

Déjà fragilisés à l'extrême par les surcoûts financiers de sécurité, nécessaires pour faire face aux risques d'attentats terroristes depuis ces dernières années et sur lesquels je vous ai déjà alerté à plusieurs reprises, les festivals et le secteur du spectacle vivant ont aussi été affaiblis par la conjoncture nationale traversée de nombreux mouvements sociaux tout au long des derniers mois.

Les représentants des professionnels, artistes, auteurs, créateurs, intermittents du spectacle, estiment déjà le manque à gagner pour le secteur privé à 590 millions d'euros de chiffre d'affaires (billetterie, cession de spectacles, locations de salles, recettes annexes, restauration, sponsoring,...) suite à l'interruption forcée des activités du secteur du spectacle vivant privé, du 1^{er} mars au 31 mai 2020. Pour les 1500 structures de l'économie sociale et solidaire les pertes s'élevaient à 300 millions d'euros pour cette même période.

Le secteur culturel comporte de fortes spécificités qui risquent encore d'aggraver ce constat. Par exemple, pour un grand nombre d'opérateurs, le report pur et simple des spectacles après la sortie du confinement sera impossible. Ces caractéristiques auront un impact démultiplié sur les conséquences de l'arrêt des activités culturelles et artistiques en terme de pertes d'activités, non seulement, pour la survie des structures, mais aussi, pour le maintien ou le retour à l'emploi.

C'est pourquoi, ayant entendu l'engagement du gouvernement concernant la mise en place d'un fonds de solidarité permettant de verser une aide de 1500 euros, aux entreprises de moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires ayant perdu 70 % de leur chiffre d'affaires, entre mars 2019 et mars 2020, je vous demande de faire le nécessaire pour débloquer des aides directes en direction des entreprises du spectacle vivant, qui ne remplissent pas ces critères. Seules ces aides supplémentaires devraient permettre d'éviter l'effondrement du secteur culturel privé, dans son ensemble et de soutenir le retour à l'emploi, y compris après la levée du confinement.



En outre, je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir quelles aides directes et indirectes vous comptez mettre en place, dans l'urgence, pour rassurer l'ensemble des acteurs du secteur culturel.

La crise sanitaire inédite que nous traversons appelle des mesures d'urgence et de solidarité inédites envers le secteur du spectacle vivant. En effet, c'est toute l'année 2020 qui reste encore incertaine, à la fois dans les conditions de sortie du confinement mais aussi dans l'impossibilité de dresser des perspectives de fréquentation des prochains spectacles ou actions culturelles, que ce soit à moyen ou long terme.

Enfin, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer quels rôles et quels moyens vous comptez donner au CNM ainsi qu'aux collectivités territoriales, pour accompagner cet effort du point de vue financier mais aussi dans la coordination des actions.

Par avance, je vous remercie des réponses que vous pourrez m'apporter car elles seront autant d'espoirs et de possibilités de se projeter dans l'avenir pour les professionnels qui les attendent.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, en l'expression de ma haute considération.

Françoise LABORDE